

Bretagne, Côtes-d'Armor

Saint-Brieuc

port du Légué

Bassin à flot dit bassin de Guales de Mézaubran et ses quais Surcouf, de travers, presqu'île, anciennement bassin à flot n°1 (Saint-Brieuc) TRAVAIL EN COURS

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133765

Date de l'enquête initiale : 2026

Date(s) de rédaction : 2026

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : quai, bassin de port

Appellation : Guales de Mézaubran

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Le bassin à flot : un ouvrage stratégique pour le développement du commerce portuaire :

Pêcheurs, marchands et armateurs craignant la concurrence des ports de Paimpol et de Saint-Malo, différents projets sont proposés, dès 1839, pour rendre ce port d'échouage moins dépendant des contraintes maritimes. En effet, les navires qui n'ont pas la capacité d'échouer évitent le port du Légué. A cela s'ajoute la hausse des tirants d'eau des navires qui rend difficile l'accès aux quais amont du port. De plus, les marées imposent un temps plus ou moins long à quai or la rentabilité implique de la rapidité. Pour terminer, les manœuvres sont délicates dans un port où l'écart entre les deux rives n'est que de 26 mètres.

La création d'un bassin à flot permettrait de répondre à l'ensemble de ces problèmes. Ce type d'ouvrage se développe à la même époque en France : Marseille et le Havre (1854) et celui de Bordeaux (1867) avec en commun des durées de travaux longues et des coûts importants.

Une loi en date du 3 juillet 1846, prescrit la construction d'un bassin à flot au port du Légué. Une somme de 900 000 est affectée à ce projet dont les plans définitifs sont signés des ingénieurs Méquin et Camus.

Les travaux débutent en 1847. Alors que le projet initial prévoyait de transformer l'ensemble du port d'échouage en un bassin à flot, comme il l'est actuellement, seule la construction du bassin à flot, à l'emplacement de l'ancien marais de Rohannec'h où débouchait la rivière du Gouedic, est actée. Ce choix implique la déviation de la rivière de Gouedic, vers l'amont du futur bassin, en raison du risque d'envasement par alluvions.

En 1859, les travaux ne sont pas terminés et le budget est totalement engagé. Malgré cela, le port du Légué connaît dès 1857, une hausse de sa fréquentation (377 entrées ; 345 sorties ; 43 navires en trafic international). Une nouvelle allocation budgétaire est attribuée en 1876 ce qui permet aux travaux de reprendre à partir des plans des ingénieurs Pelaud et de La Tribonnière, validés en 1872.

Durant les travaux, c'est le quai de Nemours (1844) qui reçoit l'activité portuaire du port du Légué grâce au terre-plein et son accès possible à des navires de tirant d'eau plus élevé.

Des équipements de logistique et de service pour une infrastructure opérationnelle :

Doté dorénavant d'un bassin à flot, le port du Légué permet des chargements et déchargements facilités et plus rapides. Et pour être efficace, des services s'installent à proximité des quais du bassin.

-au bassin à flot est associé une gare et le déploiement des voies de chemin de fer qui relient le port du Légué (rive droite) à la gare de Saint-Brieuc. Celle-ci, située à plus de 100 mètres d'altitude, quand les quais ne sont qu'à peine au-dessus du niveau des hautes mers, impose des contraintes techniques et géographiques importantes. Commencés en 1883, les travaux sont terminés en 1887 après le déroctage de la falaise de la corderie et le creusement d'un tunnel sous la butte de Cesson ; tunnel dont l'entrée maçonnée porte la date de 1885.

-les terre-pleins associés à des grues, à des hangars et à la douane répondent aux demandes de service nécessaire aux fonctionnements d'un port.

-adaptation des perrés par adjonction d'appontement, d'abord en bois (1892) puis en béton (années 1930).

-Sécurisation de l'accès au port par la construction du phare de la pointe de l'Aigle (1857).

Du bassin à flot au port à flot :

Alors que la mise en eau du port d'échouage était initialement prévue par le projet de 1847, la jonction avec le bassin d'échouage n'est validée qu'en août 1911. La construction d'une passerelle déversoir par Harel de la Noë (1915) permet d'ouvrir une brèche de 80 mètres dans la partie nord du bassin pour faire communiquer les deux parties du port.

Le trafic commercial est de 114 000 tonnes en 1912. A l'inauguration du bassin à flots, on comptabilisait 490 entrées pour 28 500 tonnes de marchandises et 487 sorties pour 16 500 tonnes de produits.

Dans les années 1930, un appontement en béton armé (poutrelles en croissillons, sur pieux) est construit remplaçant le mur de quai initial et ses appontements en bois. Cela permettant à des navires de tonnage supérieurs à accoster et de supporter les rails de chemin de fer et rails de grues.

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle

Dates : 1847 (daté par source), 1885 (daté par source)

Description

Situé dans la partie aval du Gouët, les quais travers, de la presqu'île et Surcouf forment l'ancien bassin à flot. La communication avec le port se fait par le nord. Dans la partie sud, le bassin est longé par la route "quai Surcouf" qui mène au polder du port de Commerce.

Trois quais composent et un site d'écluse composent ce qui était auparavant le bassin à flot. L'ouverture du bassin a modifié son lien fonctionnel avec l'écluse et sa fonction de bassin unique. Le site d'écluse est étudié à part.

Quai de la presqu'île : 166 m ; quai béton ; pieux béton de 42 m de diamètre ; perré pierre sèche. quai associé à un musoir et perré de 250 m composé de pierre sèche prenant assise sur le talus naturel.

Quai Surcouf : quai poids maçonnerie ; pierre sèche et couronnement de pierre de taille ; 190m + 105. Se termine par le poste d'attente (métallique) d'accès à la darse de levage. Perré amont de l'écluse : talus, végétalisation et pierre sèche.

Quai de travers : quai maçonné ; 66 m de long.

L'accès aux quais se fait depuis le site d'écluse à travers un chenal de 420 mètres.

Eléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région

Illustrations



Carte postale, Le Légué-Saint-Brieuc, entrée du port et du bassin (Collection

A.Waron, Saint-Brieuc) : déroctage visible de la falaise à droite de l'image

Repro. Auteur inconnu

IVR53_20252210701NUCA



Carte postale. Saint-Brieuc, bassin à flot

Repro. Auteur inconnu

IVR53_20252210696NUCA



Carte postale. Légué, bassin à flot. Ed. A.G.

Repro. Auteur inconnu

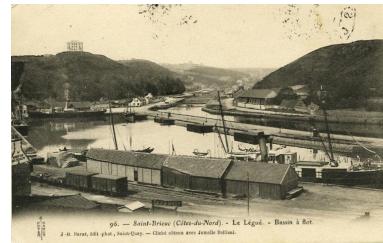
IVR53_20252210697NUCA



Carte postale. Gare du Légué et le bassin à flot.
Ed. Hamonic, Saint-Brieuc.
Autr. Emile Hamonic
IVR53_20252210698NUCA



Carte postale, Le port vu des Ligneries (Ed. L.L.)
Repro. Auteur inconnu
IVR53_20252210699NUCA



Carte postale, Le port du Légué, bassin à flot (J-B. Barat, édit. photo, St-Quay)
Repro. Auteur inconnu
IVR53_20252210700NUCA

Dossiers liés

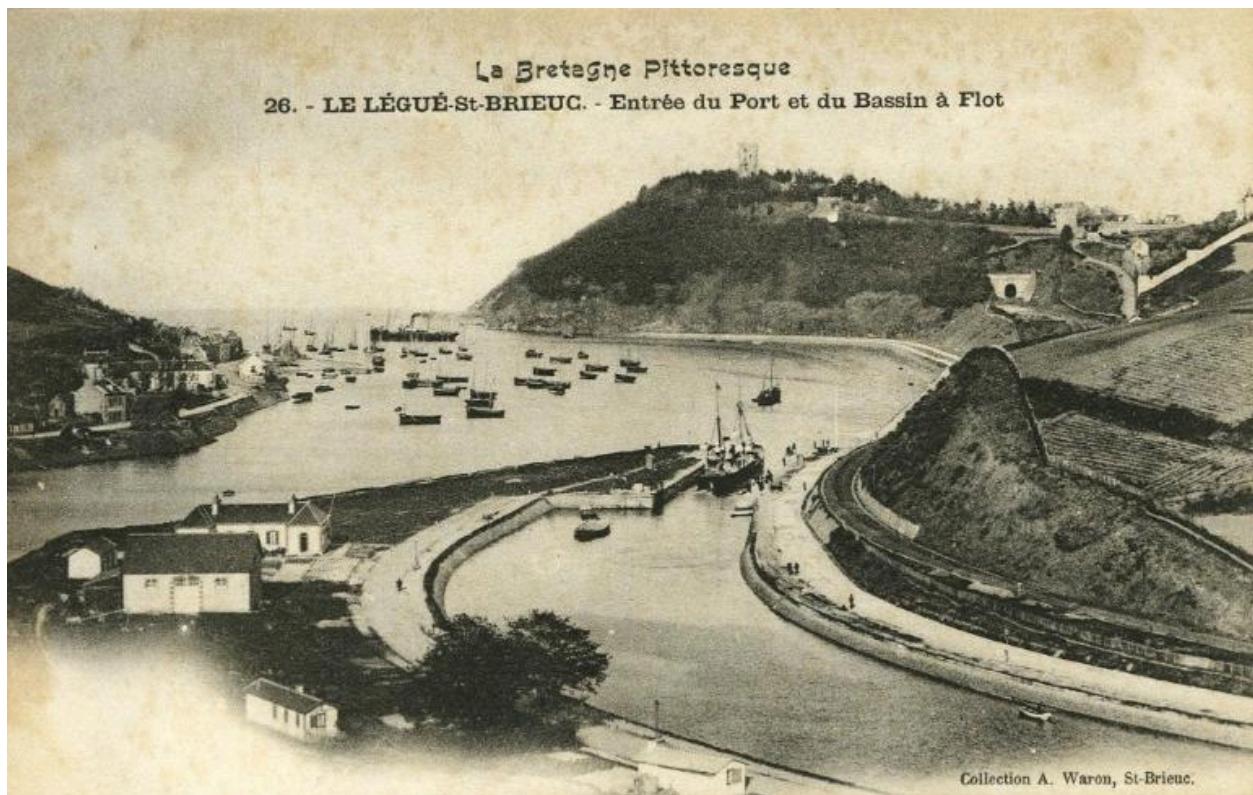
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le site portuaire de Saint-Brieuc-Le Légué (Saint-Brieuc, Plérin) TRAVAIL EN COURS (IA22133762) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Le Légué

Auteur(s) du dossier : Erwana L'Haridon

Copyright(s) : (c) Région Bretagne

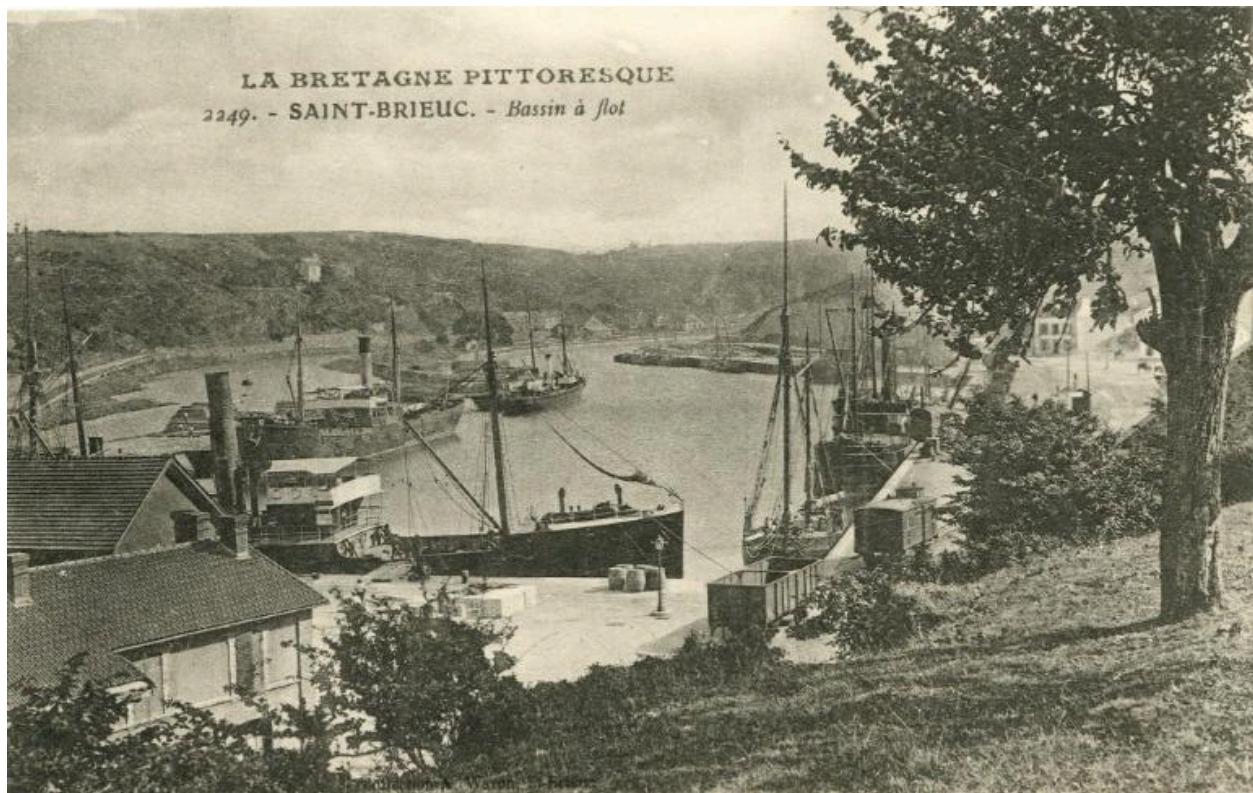


Carte postale, Le Légué-Saint-Brieuc, entrée du port et du bassin (Collection A.Waron, Saint-Brieuc) : déroctage visible de la falaise à droite de l'image

IVR53_20252210701NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Auteur inconnu

(c) Conseil départemental des Côtes-d'Armor ; (c) Archives départementales des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale. Saint-Brieuc, bassin à flot

IVR53_20252210696NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Auteur inconnu

(c) Conseil départemental des Côtes-d'Armor ; (c) Archives départementales des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale. Légué, bassin à flot. Ed. A.G.

IVR53_20252210697NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Auteur inconnu

(c) Conseil départemental des Côtes-d'Armor ; (c) Archives départementales des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale. Gare du Légué et le bassin à flot. Ed. Hamonic, Saint-Brieuc.

Référence du document reproduit :

- **Saint-Brieuc, Gare du Légué et bassin à flot**
Carte postale, Saint-Brieuc, Gare du Légué et bassin à flot (Ed. E. Hamonic)
Archives départementales des Côtes-d'Armor : 16 Fi 5122

IVR53_20252210698NUCA

Auteur du document reproduit : Emile Hamonic

(c) Conseil départemental des Côtes-d'Armor ; (c) Archives départementales des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

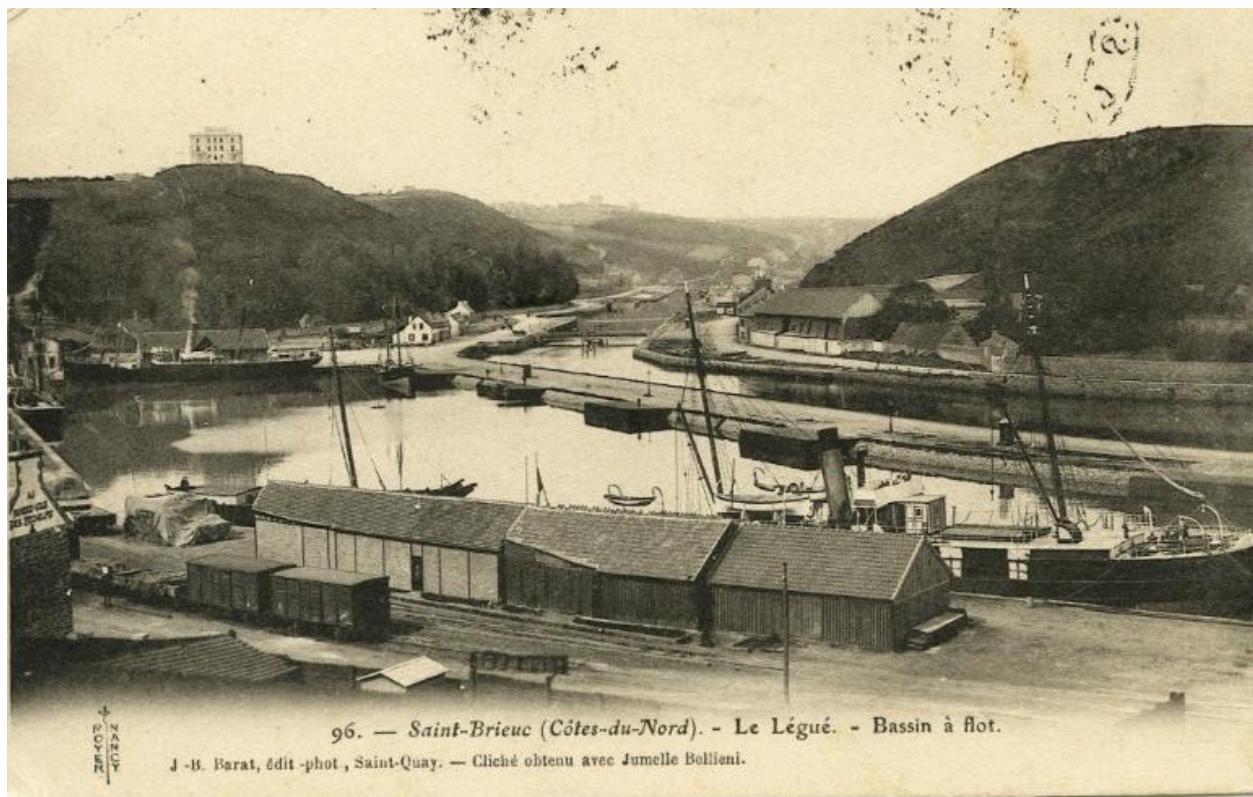


Carte postale, Le port vu des Lignerries (Ed. L.L.)

IVR53_20252210699NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Auteur inconnu

(c) Conseil départemental des Côtes-d'Armor ; (c) Archives départementales des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale, Le port du Légué, bassin à flot (J-B. Barat, édit. photo, St-Quay)

IVR53_20252210700NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Auteur inconnu

(c) Conseil départemental des Côtes-d'Armor ; (c) Archives départementales des Côtes-d'Armor
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation